



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département des Alpes Maritimes  
Arrondissement de NICE

AR PREFECTURE

006-210600425-20191129-2019\_34D-DE

02/12/2019

## COMMUNE DE CLANS

### EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille dix-neuf et le vingt-neuf novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Monsieur IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURAN Robert, LAURENT Marianne, PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel.

Absents excusés : M. GRANIERI Didier représenté par M. MARIA Roger, Mme SAMPEDRO Nathalie représentée par M. RALLON Daniel.

Absents : Madame SCHERHAG Marielle, Monsieur AUBERT Éric.

Convocation du : 22 novembre 2019

Nb de membres : 12  
Présents : 10  
Votants : 10  
Pour : 10  
Contre :  
Abstention :

### Délibération n° 2019\_34D : Subvention Téléthon 2019

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à l'AFM TELETHON pour l'exercice 2019 pour un montant de 800.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

- DECIDE d'attribuer en 2019 une subvention de 800 € dans le cadre e l'AFMTELETHON
- CHARGE Monsieur le Maire de mener à bien cette opération.

**Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.**

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture le 02/12/2019  
Et publication ou notification du 02/12/2019



Le Maire

Roger MARIA